
Procès-verbal de la séance du Bureau du 7 janvier 2013

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| <i>Intervention</i> de monsieur Gérard Collomb, Président | (p. 5) |
| <i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président | (p. 5) |
| <i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance | (p. 5) |
| <i>Appel nominal</i> | (p. 5) |
| <i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 5 novembre 2012 | (p. 6) |
| | |
| N° B-2013-3804 <i>Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 505 et 655 de la copropriété Terrailon, situés 10, rue Hélène Boucher et appartenant à M. André Gaillard -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3805 <i>Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 45 et n° 299, situés bâtiment A 9, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Enjolras -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3806 <i>Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Ecoliers, lieu-dit Ecully-Nord et appartenant à madame Maryse Duconge -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3807 <i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue de la Garenne et appartenant à l'Association syndicale du Hameau de la Garenne -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3808 <i>Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle rue Pasteur et route de Lyon, appartenant à la Commune -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3809 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Saint Martin -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3810 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain agricole situé lieu-dit Grand Buisson - Rue du Buisson et appartenant aux conjoints Vergnais -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3811 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain nu situé 3, rue du Buisson et appartenant à M. Frédéric Pigeon -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3812 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant aux conjoints Vergnais-Bourgoin -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3813 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain agricole situé lieu-dit Grand Buisson - Rue du Buisson et appartenant aux conjoints Comte -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3814 <i>Fleurieu sur Saône - Acquisition de 3 parcelles de terrain nu situées lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Mas -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3815 <i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 21, Grande Rue et appartenant à la société Batisphère -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3816 <i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5 bis, chemin de Cachenoix et appartenant à M. Antoine Perrot -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3817 <i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 54, chemin de Presles et appartenant aux conjoints Béraud -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3818 <i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de Presles et appartenant à l'indivision Miasotti -</i> | (p. 6) |

| | | |
|-----------------------|--|--------|
| N° B-2013-3819 | <i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 52, chemin de Presles et appartenant à M. Franck Verd -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3820 | <i>Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 50, chemin de Presles et appartenant aux époux Delapierre -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3821 | <i>Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu Gare - Acquisition, à titre gratuit, de volumes dépendant de l'ensemble immobilier de l'Aquilon situé 44, rue de la Villette et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3822 | <i>Meyzieu - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées rue de la République à l'angle des rues d'Aquitaine et de la Gare et appartenant à la Commune -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3823 | <i>Solaize - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue de Chantabeau, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et cession de 3 parcelles de terrain situées rue de Chantabeau et rue du Rhône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du 8 mai 1945 et appartenant à la Commune -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3824 | <i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue Marcel Cachin et appartenant à la Commune -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3825 | <i>Vénissieux - Déclassement de 3 parties du domaine public communautaire situées rue Pasteur et cession à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes avec faculté de substitution de 5 parcelles de terrain nu situées rue Pasteur - Acquisition, à titre gratuit, de 3 emprises de terrain nu situées rue Pasteur et appartenant à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes avec faculté de substitution -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3826 | <i>Craponne - Cession au syndicat des copropriétaires Les Terrasses de l'Ouest d'un terrain nu situé rue de la Galoche -</i> | (p. 6) |
| N° B-2013-3827 | <i>Lyon 7° - Cession à Batigère Rhône-Alpes d'un tènement immobilier situé 57 à 63, rue Montesquieu -</i> | (p. 7) |
| N° B-2013-3828 | <i>Lyon 7° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Parc de Gerland - Cession à la Ville de diverses parcelles de terrain composant le Parc des Berges du Rhône et situées rue Jonas Salk, rue Antonin Perrin et quai du Canada -</i> | (p. 7) |
| N° B-2013-3829 | <i>Mions - Revente à la Commune d'un immeuble situé 59, rue des Brosses et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement -</i> | (p. 7) |
| N° B-2013-3830 | <i>Villeurbanne - Revente à la Commune d'un immeuble situé 122, cours Emile Zola -</i> | (p. 7) |
| N° B-2013-3831 | <i>Lyon 1er - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située au droit des numéros 33 et 33 bis de la rue Neyret -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3832 | <i>Lyon 9° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public de voirie communautaire située à l'angle de la rue Maurice Béjart et de l'avenue de Champagne - Modification de la décision n° B-2011-2343 du Bureau du 16 mai 2011 -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3833 | <i>Saint Fons - Déclassement et échange sans soulte de terrains entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Mercedes Benz Lyon situés avenue Jean Jaurès et boulevard Lucien Sampaix -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3834 | <i>Vaulx en Velin - Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées allée du Textile -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3835 | <i>Feyzin - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3836 | <i>Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société Kaufman et Broad de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 48 et 50, rue Antoine Charial et cadastrés sous les numéros 37 et 38 de la section DS -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3837 | <i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3838 | <i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2012-3535 du 17 septembre 2012 -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3839 | <i>Garantie d'emprunt accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès du Crédit foncier de France -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3840 | <i>Lavage des verrières et marquises de la Cité internationale de Lyon et prestations en hauteur sur bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 9) |

| | | |
|-----------------------|--|---------|
| N° B-2013-3841 | <i>Entretien, location et fourniture de plantes vertes pour différents sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 9) |
| N° B-2013-3842 | <i>Animation du programme d'actions agricoles sur les zones d'action efficace (ZAE) des aires d'alimentation en eau potable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3843 | <i>Fourniture des équipements de prélèvement des gaz - Maintenance préventive et curative des équipements - Gestion des cartouches de prélèvement - Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3844 | <i>Achat de fournitures et petits équipements de bureau et de papier d'impression pour les services communautaires - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 12) |
| N° B-2013-3845 | <i>Prestations de fauchage, d'entretien des fossés et accotements de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3846 | <i>Mission d'assistance urbanistique et juridique à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH) de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 11) |
| N° B-2013-3847 | <i>Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3848 | <i>Fourniture de pièces de rechange et maintenance des électrofiltres de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3849 | <i>Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Travaux d'aménagement des entités esplanade et douves - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 11) |
| N° B-2013-3850 | <i>Lyon 9° - Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i> | (p. 11) |
| N° B-2013-3851 | <i>Lyon 9° - Dispositif de propreté accompagnant le Grand projet de ville (GPV) du quartier de La Duchère - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3852 | <i>Mions - Quartier Joliot Curie - Aménagement des voiries nouvelles Charles Péguy et Django Reinhardt - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i> | (p. 11) |
| N° B-2013-3853 | <i>Rillieux la Pape - Requalification du chemin du Champ du Roy - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3854 | <i>Saint Genis Laval - Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3855 | <i>Villeurbanne - Résidence Saint André - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - Diagnostic pré-opérationnel et suivi-animation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signature du marché de prestations intellectuelles -</i> | (p. 11) |
| N° B-2013-3856 | <i>Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobiles, fourniture et maintenance des terminaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i> | (p. 12) |
| N° B-2013-3857 | <i>Décines Charpieu - Construction d'un égout de diamètre 800 mm rue Emile Zola - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3858 | <i>Lyon 9° - Création d'ouvrages de rétention et aménagements associés dans le cadre de la défense contre les inondations du ruisseau des Gorges de La Duchère - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux -</i> | (p. 10) |
| N° B-2013-3859 | <i>Lyon 3° - Occupation temporaire du domaine public communautaire par des canalisations d'évacuation des eaux d'exhaure de la Tour Oxygène - Autorisation de signer un avenant n° 1 à la convention -</i> | (p. 8) |
| N° B-2013-3860 | <i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Batigère Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 9, rue Burdeau -</i> | (p. 7) |

- N° B-2013-3861** *Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations modernes et familiales (HMF) en Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 14, rue d'Austerlitz -* (p. 7)
- N° B-2013-3862** *Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Gaulnes - Indemnisation pour des préjudices concernant les parcelles cadastrées CE 61, CE 64, CE 15, CE 16 et CE 58 pour une surface de 2 918 mètres carrés et exploitées par le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de la Live représenté par M. Pierre Detrieux -* (p. 7)
-
-

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons commencer notre première séance de Bureau pour l'année 2013. Comme je l'ai fait individuellement, je tiens à vous exprimer collectivement mes meilleurs vœux. Cette année évidemment ne va pas être celle d'un environnement qui soit extrêmement facile, mais je pense que grâce à l'action entreprise depuis les dernières années, l'agglomération lyonnaise devrait connaître un peu moins de difficultés que d'autres. Aujourd'hui, on le mesure mieux en parcourant l'agglomération et en voyant tous les chantiers actuels et ce que cela peut représenter en termes d'emplois. Aujourd'hui, où le problème principal des français est quand même celui de l'emploi, on s'aperçoit que l'on donne un peu de travail à beaucoup de nos habitants et c'est quelque chose d'extrêmement positif.

A la fin de l'année et au début de l'année prochaine, beaucoup des chantiers mis en route au cours des 4 et 5 dernières années vont s'achever, se réaliser et ainsi contribuer à améliorer la vie de nos concitoyens.

Vous savez, j'avais évoqué lors du premier mandat où un certain nombre de gens s'interrogeaient parce qu'ils ne voyaient pas arriver les transformations, l'effet "ketchup" et bien là, on va avoir encore un effet similaire car il est vrai que beaucoup de choses vont venir se terminer dans les 8, 10 mois qui vont s'écouler maintenant. Le problème sera de trouver du temps pour pouvoir inaugurer, et il faudra que dans la diversité de nos fonctions, on puisse quand même le faire dans les différents endroits.

Nous avons un chantier que l'on a mis en route depuis déjà quelques mois à savoir celui de l'Anneau des Sciences, avec pour celles et ceux qui suivent un peu le dossier des réunions multiples et variées mais qui grosso modo se passent bien. On s'aperçoit que petit à petit, les gens prennent conscience que ce n'est pas rajouter une autoroute à d'autres, mais bel et bien une autre manière de concevoir les déplacements, la mobilité à l'échelle de la ville avec, en particulier, davantage d'intermodalités. Je pense que l'on mènera à bien le débat public d'ici la fin du mois de février. Ensuite on aura à délibérer sur le projet de l'Anneau des Sciences et puis, évidemment, un grand chantier que nous venons de lancer avec Michel Mercier, celui de la métropole européenne : c'est un grand chantier avec un travail conséquent tout au long de cette année parce qu'on ne fait pas passer comme ça deux collectivités locales ayant une culture relativement différente sur une fusion et par conséquent sur des compétences qui vont s'ajouter les unes aux autres.

Je trouve que c'est fondamental car ça nous donne une visibilité européenne qui va être encore beaucoup plus forte et nous en avons besoin et, en même temps, il est vrai que les compétences du Conseil général étaient beaucoup plus dans le domaine social, dans l'humain et que les nôtres sont dans l'urbain, dans les opérations d'urbanismes, dans le logement, même si, évidemment, à l'intérieur du logement, il y a toujours de l'humain et par conséquent, il n'y aura pas de séparation artificielle. Mais là, on va bien voir l'imbrication et comment, effectivement, nous prenons soin de la vie des habitants qui sont dans notre agglomération.

Nous allons continuer sur tous ces chantiers ici ou là et cela suscitera encore des difficultés mais il vaut mieux avoir des difficultés en avançant que des difficultés en étant totalement immobile. C'est plus dynamique pour celles et ceux qui nous regardent agir, engendrant un enthousiasme plus grand et je crois que l'optimisme doit être de rigueur, car à force de répéter à tout le monde que tout va mal à longueur de journée, c'est un peu auto révélateur : plus on dit que ça va mal, plus les gens pensent que ça va aller mal et moins ils ont d'enthousiasme à

essayer de construire l'avenir. Voilà, mesdames et messieurs, ce que je voulais vous dire et avant d'entrer dans le vif du sujet.

Auparavant, je voudrais vous présenter une nouvelle collaboratrice qui vient d'arriver au Cabinet du Grand Lyon, à s'occuper du développement durable et qui s'appelle madame Marie-Anne Gobert.

Mme GOBERT : Bonjour, meilleurs vœux à tous, je suis enchantée d'arriver dans cette grande structure qu'est le Grand Lyon. Pour être très rapide, je viens de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, où j'avais des fonctions concernant la stratégie métropolitaine. Auparavant, j'ai travaillé pour EDF dans le domaine de la stratégie et de la distribution locale au plus près des territoires mais je vous rassure, je suis d'origine lyonnaise, née à Lyon et j'ai fait mes études à l'École centrale de Lyon et ce n'est qu'après que j'ai osé quitter le territoire pour terminer mes études à Paris.

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, donc on l'accueille avec des applaudissements.

(Applaudissements)

Bien, commençons maintenant notre séance et madame la Vice-Présidente Dounia Besson va faire l'appel.

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 7 janvier 2013, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le mercredi 26 décembre 2012 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dounia Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Mme Domenech Diana, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Julien-Laferrière.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Barral), Buna (pouvoir à M. Bouju), Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Charrier, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Barge, Claisse (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Peytavin, Frih (pouvoir à M. Darne J.), MM. Assi, Sangalli (pouvoir à M. Desseigne).

Absents non excusés : MM. Daclin, Bernard R., Vesco, Rivalta, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal**du Bureau du 5 novembre 2012**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 5 novembre 2012. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2013-3804 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 505 et 655 de la copropriété Terrailon, situés 10, rue Hélène Boucher et appartenant à M. André Gaillard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3805 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 45 et n° 299, situés bâtiment A 9, rue Guynemer et appartenant aux conjoints Enjolras - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3806 - Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située chemin des Ecoliers, lieu-dit Ecully-Nord et appartenant à madame Maryse Duconge - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3807 - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située rue de la Garenne et appartenant à l'Association syndicale du Hameau de la Garenne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3808 - Feyzin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située angle rue Pasteur et route de Lyon, appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3809 - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Saint Martin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3810 - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain agricole situé lieu-dit Grand Buisson - Rue du Buisson et appartenant aux conjoints Vergnais - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3811 - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain nu situé 3, rue du Buisson et appartenant à M. Frédéric Pigeon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3812 - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant aux conjoints Vergnais-Bourgoin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3813 - Fleurieu sur Saône - Acquisition d'un terrain agricole situé lieu-dit Grand Buisson - Rue du Buisson et appartenant aux conjoints Comte - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3814 - Fleurieu sur Saône - Acquisition de 3 parcelles de terrain nu situées lieu-dit Le Mas, rue du Buisson et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Mas - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3815 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain dépendant d'une propriété située 21, Grande Rue et appartenant à la société Batisphère - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3816 - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 5 bis, chemin de Cachenoix et appartenant à M. Antoine Perrot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3817 - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 54, chemin de Presles et appartenant aux époux Béraud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3818 - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées chemin de Presles et appartenant à l'indivision Miasotti - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3819 - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 52, chemin de Presles et appartenant à M. Franck Verd - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3820 - Irigny - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 50, chemin de Presles et appartenant aux époux Delapierre - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3821 - Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu Gare - Acquisition, à titre gratuit, de volumes dépendant de l'ensemble immobilier de l'Aquilon situé 44, rue de la Villette et appartenant à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3822 - Meyzieu - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées rue de la République à l'angle des rues d'Aquitaine et de la Gare et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3824 - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située avenue Marcel Cachin et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3826 - Craponne - Cession au syndicat des copropriétaires Les Terrasses de l'Ouest d'un terrain nu situé rue de la Galoche - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3827 - Lyon 7° - Cession à Batigère Rhône-Alpes d'un tènement immobilier situé 57 à 63, rue Montesquieu - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3828 - Lyon 7° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) du Parc de Gerland - Cession à la Ville de diverses parcelles de terrain composant le Parc des Berges du Rhône et situées rue Jonas Salk, rue Antonin Perrin et quai du Canada - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3829 - Mions - Revente à la Commune d'un immeuble situé 59, rue des Brosses et acquis dans le cadre d'une préemption avec préfinancement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3830 - Villeurbanne - Revente à la Commune d'un immeuble situé 122, cours Emile Zola - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3860 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Batigère Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 9, rue Burdeau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3861 - Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations modernes et familiales (HMF) en Rhône-Alpes, de l'immeuble situé 14, rue d'Austerlitz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3862 - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Chemin des Gaulnes - Indemnisation pour des préjudices concernant les parcelles cadastrées CE 61, CE 64, CE 15, CE 16 et CE 58 pour une surface de 2 918 mètres carrés et exploitées par le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) de la Live représenté par M. Pierre Detrioux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2013-3804 à B-2013-3822, B-2013-3824, B-2013-3826 à B-2013-3830, B-2013-3860 à B-2013-3862. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, mesdames et messieurs, les premiers dossiers d'acquisition sur les Communes de Feyzin, Irigny et Francheville concernent les dossiers n° B-2013-3807, B-2013-3808, B-2013-3815, B-2013-3816, B-2013-3817, B-2013-3818 et B-2013-3820. Il s'agit d'acquisitions de 1 270 mètres carrés de terrain qui seront acquis à titre gratuit et nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

A Collonges au Mont d'Or, Meyzieu et Vaulx en Velin, les dossiers n° B-2013-3806, B-2013-3822 et B-2013-3824, concernent l'acquisition de 4 733 mètres carrés de terrain pour un montant de 1 512 € également nécessaire à des aménagements de voirie de proximité.

A Fleurieu sur Saône, les dossiers n° B-2013-3809, B-2013-3810, B-2013-3811, B-2013-3812, B-2013-3813 et B-2013-3814 dans le cadre de la requalification de la rue du Buisson, concernent

l'acquisition de divers terrains pour une surface de 1 247 mètres carrés et un coût de 102 321 €.

A Bron, dans le cadre de l'ORU Terrailon, les dossiers n° B-2013-3804 et B-2013-3805 concernent l'acquisition de 2 logements, de 2 caves et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 117 000 €.

A Lyon 3°, le dossier n° B-2013-3821, dans le cadre de l'aménagement ZAC Part-Dieu gare, conformément au protocole de liquidation, concerne la récupération de divers volumes 9, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 de cette ZAC.

Ensuite, nous avons les dossiers de cession : le numéro B-2013-3826 à Craponne, où il s'agit de céder auprès du syndicat des copropriétaires des terrains de l'ouest dans le cadre de la reconfiguration de leur accès à la copropriété, un terrain de 185 mètres carrés pour un montant de 16 650 €.

Le dossier n° B-2013-3827, à Lyon 7°, 57 à 63, rue de Montesquieu, concerne la cession à Batigère Rhône-Alpes, dans le cadre de la réalisation de 11 logements PLUS et 5 logements PLAI, d'un tènement immobilier et de 3 parcelles d'une surface de 783 mètres carrés pour un montant de 253 216,75 €. Ce prix sera adapté en fonction de la surface réellement construite ultérieurement.

Le dossier n° B-2013-3828, à Lyon 7°, concerne la cession à la Ville, dans le cadre de la ZAC du parc de Gerland, suite aux aménagements des Berges du Rhône, d'un terrain de 17 132 mètres carrés et conformément à l'avis des domaines, il sera cédé à titre gratuit.

Le dossier n° B-2013-3829, à Mions, concerne la cession à la Ville, suite à préemption dans le cadre de l'extension du Centre administratif et technique municipal, d'un bâtiment pour un montant de 120 000 €.

Le dossier n° B-2013-3830, à Villeurbanne, concerne la cession à la Ville, suite à préemption, dans le cadre de l'extension d'un groupe scolaire, d'un bâtiment sur 2 niveaux pour un montant de 300 000 €.

Le dossier n° B-2013-3860, à Lyon 1er est relatif à la mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Batigère Rhône-Alpes dans le cadre de la réalisation de 11 logements PLUS, 4 logements PLAI et 2 locaux commerciaux, d'un immeuble avec un droit d'entrée de 550 040 €, y compris les loyers des 40 premières années et un loyer indexé pour les 15 dernières années d'un montant de 25 000 € par an.

Le dossier n° B-2013-3861, à Lyon 4°, concerne la mise à disposition de HMF d'un immeuble, par bail emphytéotique, avec un droit d'entrée de 796 420 € dont les loyers des 40 premières années avec un loyer de 2 000 € pour les 15 dernières années. Il permettra de réaliser 5 logements PLUS, 3 logements PLAI et un local commercial.

Enfin le dernier dossier, dans le cadre de l'accessibilité au site du Montout, le numéro B-2013-3862 à Meyzieu, concerne l'indemnisation d'un agriculteur suite à des interventions sur une parcelle de 3 000 mètres carrés environ pour réaliser des sondages. Cette indemnité s'élève à 2 250 €.

Voilà mesdames, messieurs, j'en ai terminé avec ces dossiers, merci.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Bouju, Brachet, Da Passano (pouvoir à M. Barral) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3821 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales). M. Buna (pouvoir à M. Bouju) et M. Charles s'étant abstenus lors du vote du dossier n° B-2013-3862.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2013-3823 - Solaize - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue de Chantabeau, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et cession de 3 parcelles de terrain situées rue de Chantabeau et rue du Rhône - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du 8 mai 1945 et appartenant à la Commune - Direction de la voirie -

N° B-2013-3825 - Vénissieux - Déclassement de 3 parties du domaine public communautaire situées rue Pasteur et cession à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes avec faculté de substitution de 5 parcelles de terrain nu situées rue Pasteur - Acquisition, à titre gratuit, de 3 emprises de terrain nu situées rue Pasteur et appartenant à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes avec faculté de substitution - Direction de la voirie -

N° B-2013-3831 - Lyon 1er - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située au droit des numéros 33 et 33 bis de la rue Neyret - Direction de la voirie -

N° B-2013-3832 - Lyon 9° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public de voirie communautaire située à l'angle de la rue Maurice Béjart et de l'avenue de Champagne - Modification de la décision n° B-2011-2343 du Bureau du 16 mai 2011 - Direction de la voirie -

N° B-2013-3833 - Saint Fons - Déclassement et échange sans soulte de terrains entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Mercedes Benz Lyon situés avenue Jean Jaurès et boulevard Lucien Sampaix - Direction de la voirie -

N° B-2013-3834 - Vaulx en Velin - Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées allée du Textile - Direction de la voirie -

N° B-2013-3853 - Rillieux la Pape - Requalification du chemin du Champ du Roy - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

N° B-2013-3859 - Lyon 3° - Occupation temporaire du domaine public communautaire par des canalisations d'évacuation des eaux d'exhaure de la Tour Oxygène - Autorisation de signer un avenant n° 1 à la convention - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2013-3823, n° B-2013-3825, B-2013-3831 à B-2013-3834, B-2013-3853 et B-2013-3859. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président ABADIE, absent : Monsieur le Président, le premier dossier n° B-2013-3823, à Solaize, est un déclassement d'une partie du domaine public communautaire située rue de Chantabeau, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et la cession de 3 parcelles de terrain situées rue de Chantabeau et rue du Rhône. Cela concerne aussi l'acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du 8 mai 1945 et appartenant à la Commune. Ces 2 opérations, une d'achat et une de vente sont très proches puisqu'il y a une qui s'élève à 677 000 €, et l'autre est évalué à 660 000 €. Il est donc proposé

compte tenu du faible écart de prix de bien vouloir échanger les terrains et de procéder à un échange sans soulte.

Le dossier n° B-2013-3853 à Rillieux la Pape concerne la requalification du chemin du Champ du Roy. Ce sont des travaux de voirie. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. La commission permanente d'appel d'offres a donc retenu, lors de sa séance du 7 décembre, l'entreprise Axima Centre pour un montant de 696 010,90 € HT.

Le dossier n° B-2013-3825 à Vénissieux concerne le déclassement de 3 parties du domaine public communautaire situées rue Pasteur et la cession à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes, avec faculté de substitution, de 5 parcelles de terrain nu situées rue Pasteur. Il concerne aussi l'acquisition, à titre gratuit, de 3 emprises de terrain nu situées rue Pasteur et appartenant à la société Kaufman & Broad Rhône-Alpes avec faculté de substitution.

C'est dans le cadre d'une future opération d'habitat. L'ensemble des terrains ainsi remembrés recouvrirait une superficie de 3 730 mètres carrés et préalablement à la cession, il convient de déclasser des toutes petites parcelles, 3 emprises respectivement de 4, 1 et 14 mètres carrés. Vous avez le plan en annexe. Ce déclassement ne remet pas en cause la desserte et la circulation de la rue Pasteur.

Le dossier n° B-2013-3833 à Saint Fons est un déclassement et l'échange sans soulte de terrains entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Mercedes Benz Lyon, situés avenue Jean Jaurès et boulevard Lucien Sampaix. La société Mercedes Benz Lyon envisage la réalisation d'une opération immobilière et de déposer une demande de permis de construire sur un tènement constitué de 10 parcelles d'une superficie de 14 000 mètres carrés qui lui appartient. La société et le Grand Lyon ont convenu d'un échange de terrains afin de permettre la réalisation de cette opération immobilière d'une part, et la requalification, d'autre part, de l'avenue Jean Jaurès et du boulevard Lucien Sampaix car il y a une voie départementale et une voie communautaire. Pour mener à bien cette opération, la Communauté urbaine de Lyon doit acquérir un terrain nu qui appartient à l'entreprise d'une surface totale de 308 mètres carrés, issus de plusieurs parcelles cadastrales dont vous avez l'indication. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement.

Le dossier n° B-2013-3834 à Vaulx en Velin, est également un déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées allée du Textile. Au titre de cet échange, la Communauté urbaine céderait à la société Bouwfonds-Marignan les emprises pour lots à bâtir qui lui sont nécessaires d'une surface totale de 6 400 mètres carrés et, préalablement, il convient de déclasser 2 emprises qui constituent aujourd'hui une partie de l'assiette de l'allée du textile. Ces deux emprises sont à détacher respectivement de la parcelle n° 48 et de la parcelle n° 82, d'une surface de 480 mètres carrés environ et de 580 mètres carrés environ. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement.

Le dossier n° B-2013-3831 à Lyon 1er, concerne le déclassement et la cession d'une partie du domaine public communautaire située au droit des n° 33 et 33 bis de la rue Neyret, et ne concerne que 90 mètres carrés.

Le dossier n° B-2013-3859 à Lyon 3°, est relatif à un avenant à la convention relative à l'occupation temporaire du domaine public communautaire par des canalisations d'évacuation des

eaux d'exhaure de la Tour Oxygène. C'est donc une convention du domaine public. Il y a un avenant à cette convention qui est joint au dossier.

Voilà, monsieur le Président, ce que l'on pouvait en dire.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3831 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN, en remplacement de M. le Vice-Président ABADIE, absent.

N° B-2013-3835 - Feyzin - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-3836 - Lyon 3° - Autorisation donnée à la Société Kaufman et Broad de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 48 et 50, rue Antoine Charial et cadastrés sous les numéros 37 et 38 de la section DS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3840 - Lavage des verrières et marquises de la Cité internationale de Lyon et prestations en hauteur sur bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-3841 - Entretien, location et fourniture de plantes vertes pour différents sites de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-3835 et B-2013-3836, B-2013-3840 et B-2013-3841. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : 4 dossiers, monsieur le Président, le dossier n° B-2013-3835, vous autorise à déposer une déclaration préalable pour construire un mur au 8, rue de la Garenne à Feyzin.

Le dossier n° B-2013-3836, autorise la Société Kaufman et Broad à déposer un permis de construire pour construire des logements sur du terrain communautaire.

Le dossier n° B-2013-3840, concerne l'autorisation de signer le marché pour le lavage des verrières et marquises de la Cité internationale de Lyon et prestations en hauteur sur bâtiments de la Communauté urbaine de Lyon pour un montant de 15 000 € HT minimum et 60 000 € HT maximum. C'est l'entreprise Everest qui a le marché.

Le dossier n° B-2013-3841, concerne l'entretien, la location et la fourniture de plantes vertes pour différents sites de la Communauté urbaine de Lyon. Le marché varie entre

60 000 € HT et 198 000 € HT. C'est l'entreprise Tarvel qui a le marché.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2013-3837 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-3838 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2012-3535 du 17 septembre 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-3839 - Garantie d'emprunt accordées à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2013-3837 à B-2013-3839. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Quelques dossiers sur les garanties d'emprunts. L'ensemble des dossiers examinés ce matin représentent 3 décisions comprenant 10 demandes de garantie d'emprunts pour un montant total de 5 291 972 € avec 53 logements impactés.

Le dossier n° B-2013-3837 concerne les garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Les emprunts garantis à 85 % concernent l'acquisition de 33 logements de type PLUS et 6 logements de type PLAI situés rue des Sœurs Bouvier à Lyon 5°. Le montant total garanti est de 3 842 785 €.

Le dossier n° B-2013-3838 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations : il s'agit d'une décision modificative à la décision n° B-2012-3535 du 17 septembre 2012. A la suite d'un réajustement du foncier, les montants des prêts concernés ont été diminués. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent l'acquisition de 3 logements en PLUS foncier et un logement en PLAI foncier situés 23, rue Courteline à Villeurbanne et un logement en PLUS foncier situé 1321, avenue Marcel Mérieux à Marcy l'Etoile. Le montant total garanti est de 153 787 € au lieu de 170 416 €.

Le dossier n° B-2013-3839 concerne une garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Société française d'habitations économiques (SFHE) auprès du Crédit foncier de France. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne l'acquisition de 9 logements en PSLA (prêt social de location accession) situés 77, rue Alexandre Dumas et avenue Roger Salengro à Vaulx en Velin. Le montant total garanti est de 1 295 400 €.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2013-3837, n° B-2013-3838 et B-2013-3839, (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2013-3842 - Animation du programme d'actions agricoles sur les zones d'action efficace (ZAE) des aires d'alimentation en eau potable - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-3854 - Saint Genis Laval - Travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2013-3857 - Décines Charpieu - Construction d'un égout de diamètre 800 mm rue Emile Zola - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux - Direction de l'eau -

N° B-2013-3858 - Lyon 9° - Création d'ouvrages de rétention et aménagements associés dans le cadre de la défense contre les inondations du ruisseau des Gorges de La Duchère - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2013-3842, B-2013-3854, B-2013-3857 et B-2013-3858. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Merci, monsieur le Président.

Le dossier n° B-2013-3842, concerne l'animation du programme d'actions agricoles sur les zones d'action efficace (ZAE) des aires d'alimentation en eau potable. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et l'autorisation de signer le marché. Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) a demandé à ce que l'on protège la nappe de l'est lyonnais par la réduction de pollution diffuses en nitrates et phytosanitaires dans les eaux souterraines. Un diagnostic a permis d'établir de déterminer que des zones étaient prioritaires et a demandé à ce que l'on mette en place un programme d'actions dans les zones agricoles nécessaires pour la reconquête de la qualité des eaux. Ces zones sont appelées zones d'action efficace (ZAE) : 7 captages prioritaires pour lesquels un programme d'action agricoles doit être obligatoirement mis en œuvre ont été déterminés, et 3 maîtres d'ouvrage assureront en commun, l'animation et la mise en œuvre du programme. Il s'agit de 2 lots à hauteur de 300 000 € sur 3 ans pour mettre en place ces actions.

Le dossier n° B-2013-3854 à Saint Genis Laval concerne des travaux de restructuration de la station relais d'eau potable de Darcieux et l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée. Ces travaux consistent au redimensionnement des équipements hydrauliques. Les travaux à réaliser sont également accompagnés d'une sécurisation du site et des abords ainsi qu'un embellissement des ouvrages pour une meilleure intégration paysagère. Le représentant de l'entité adjudicatrice propose la société SPIE Batignolles Petavit/ Ineo Reseaux Est/Carrion TP pour un montant de 862 897 € HT.

Le dossier n° B-2013-3857 à Décines Charpieu concerne la construction d'un égout de diamètre 800 mm rue Emile Zola et l'autorisation de signer un avenant n° 1 avec l'entreprise Rampa TP d'un montant de 34 059,93 € HT, considérant que la profondeur des réseaux des concessionnaires sont plus importantes que celles retenues par hypothèse de ces

mêmes concessionnaires. Il était donc nécessaire d'augmenter la profondeur de notre réseau que nous allons poser.

Le dossier n° B-2013-3858 à Lyon 9° concerne la création d'ouvrages de rétention et aménagements associés dans le cadre de la défense contre les inondations du ruisseau des Gorges de La Duchère. Il s'agit de l'autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de travaux avec l'entreprise Perrier TP pour un montant de 155 920,13 € HT concernant des problèmes de remblaiement. Ainsi, il faut amender les déblais qui effectivement ne sont pas compatibles avec les prévisions du marché.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano (pouvoir à M. Barral) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3858 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2013-3843 - Fourniture des équipements de prélèvement des gaz - Maintenance préventive et curative des équipements - Gestion des cartouches de prélèvement - Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-3845 - Prestations de fauchage, d'entretien des fossés et accotements de voirie sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-3847 - Fourniture de pièces détachées, accessoires, produits divers et outillages spécifiques non captifs et réalisation de prestations ponctuelles d'intervention associées nécessaires à l'entretien et à la réparation des équipements des véhicules poids lourds du parc de la Communauté urbaine de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-3848 - Fourniture de pièces de rechange et maintenance des électrofiltres de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

N° B-2013-3851 - Lyon 9° - Dispositif de propreté accompagnant le Grand projet de ville (GPV) du quartier de La Duchère - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2013-3843, B-2013-3845, B-2013-3847, B-2013-3848 et B-2013-3851. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, 5 dossiers pour le compte de monsieur le Vice-Président Thierry Philip.

Le premier, le numéro B-2013-3843 vous autorise à signer un marché pour la gestion des cartouches de prélèvement sur des lignes d'incinérateurs.

Le dossier n° B-2013-3845 vous autorise à signer les marchés dans des prestations d'entretien de fauchage d'entretien des fossés des voiries sur l'ensemble du Grand Lyon.

Le dossier n° B-2013-3847 vous autorise à signer les marchés pour la fourniture de pièces détachées notamment pour des châssis poids lourds et des équipements portés par les poids lourds.

Le dossier n° B-2013-3848 vous autorise à signer les marchés pour des pièces de rechange des maintenances des électrofiltres de l'unité de traitement et de valorisation énergétique Lyon-Sud.

Le dossier n° B-2013-3851 vous autorise à signer un marché dans le cadre du dispositif de propreté accompagnant le grand projet de ville (GPV) du quartier de La Duchère.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° B-2013-3846 - Mission d'assistance urbanistique et juridique à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH) de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente David rapporte le dossier n° B-2013-3846. Madame David, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DAVID, rapporteur : Merci, monsieur le Président. Le Grand Lyon a souhaité, dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUH), se doter d'une mission d'assistance urbanistique et juridique qui va porter à la fois sur l'élaboration du contenu réglementaire sur la vérification de la légalité et sur une veille juridique permanente. Suite au lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert, c'est un marché à bons de commande d'une durée de 3 ans qui est intervenue. Le groupement SARL Scure-Benoit Cécile a été retenu pour un montant maximum de 418 600 € TTC et le Bureau, vous autorise, monsieur le Président, à signer ce marché des prestations.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DAVID.

N° B-2013-3849 - Lyon 7° - Parc Sergent Blandan - Travaux d'aménagement des entités esplanade et douves - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier numéro B-2013-3849. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent : Monsieur le Président, le dossier concerne le Parc Sergent Blandan et concerne l'autorisation de signer les 2 marchés à savoir le lot n° 2, structures métalliques pour un montant de 1 096 157,92 HT et le

lot n° 8 structures bois, aire de jeux avec l'entreprise SDCC pour un montant de 1 415 700 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent.

N° B-2013-3850 - Lyon 9° - Reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier n° B-2013-3850. Monsieur Buna, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent : Monsieur le Président, il s'agit d'un dossier relatif à la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde à Lyon 9°. La commission d'appel d'offres a attribué le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage à la SERL et il s'agit aujourd'hui d'autoriser le directeur de la SERL à signer les marchés et tous les contrats y afférents : le lot n° 5, étanchéité, avec l'entreprise SES pour un montant de 298 903,67 € HT et le lot n° 13, faux plafonds, avec l'entreprise Cornevin pour un montant de 141 615,97 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet, Da Passano (pouvoir à M. Barral) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3850 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES, en remplacement de M. le Vice-Président BUNA, absent.

N° B-2013-3852 - Mions - Quartier Joliot Curie - Aménagement des voiries nouvelles Charles Péguy et Django Reinhardt - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

N° B-2013-3855 - Villeurbanne - Résidence Saint André - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) - Diagnostic pré-opérationnel et suivi-animation - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signature du marché de prestations intellectuelles - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Besson rapporte les dossiers n° B-2013-3852 et 2013-3855. Madame Besson, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente BESSON, rapporteur : Monsieur le Président, je remplace monsieur le Vice-Président Maurice Charrier, avec les 2 dossiers n° B-2013-3852 et B-2013-3855.

Pour le premier, il s'agit de l'aménagement des voiries nouvelles Charles Péguy et Django Reinhardt dans le quartier Joliot Curie à Mions pour le lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD). Il est donc proposé de vous autoriser à signer le marché à la suite d'une procédure adaptée.

Le dossier n° B-2013-3855, concerne une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le quartier des Brosses à Villeurbanne. Il s'agit dans le cadre d'un diagnostic pré-

opérationnel et de suivi-animation, de lancer la procédure d'appel d'offres ouvert ainsi que de vous autoriser à signer le marché de prestations intellectuelles.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente BESSON.

N° B-2013-3844 - Achat de fournitures et petits équipements de bureau et de papier d'impression pour les services communautaires - Lots n° 1 et 2 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-3856 - Services de téléphonie mobile, y compris messagerie et transmission de données mobiles, fourniture et maintenance des terminaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-3844 et B-2013-3856. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : 2 dossiers de madame la Vice-Présidente Sandrine Frih.

Le dossier n° B-2013-3844 permet d'autoriser le Président à signer des marchés d'achat de fournitures et de petits équipements de bureau pour un montant de 358 800 € TTC minimum à 717 600 € TTC au maximum et, d'autre part, de fourniture de papier d'impression pour un montant de 86 112 € TTC à 299 000 € TTC maximum. Les bénéficiaires sont l'entreprise Lyreco pour le premier marché et Fiducial pour le second.

Le dossier n° B-2013-3856 concerne la téléphonie mobile. Le marché vient à terme, il a été infructueux et il est donc proposé d'autoriser le Président à signer un avenant qui prolonge de 8 mois le marché actuel aux conditions qui existaient jusqu'ici, c'est-à-dire des marchés qui sont de 400 000 € HT minimum à 1 200 000 € HT maximum annuel. Je rappelle que le nombre de téléphones qui sont dans ce marché est autour de 2 000, dont 1 400 lignes simples, 350 lignes avec transmissions de données et 250 lignes de type blackberry avec gestion d'emplois du temps et autres outils.

M. LE PRESIDENT : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

La séance est levée à 11 heures 25.
